

AVENANT AUX RÈGLEMENTS de la COUPE, du TROPHÉE RÉGIONAL et du CHAMPIONNAT BMX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017

Les commissions BMX ainsi que le corps arbitral BMX d'Auvergne et de Rhône-Alpes ont décidé de modifier les paragraphes 5 des règlements de la Coupe et du Trophée / Championnat régional 2017.

Les horaires initialement prévus des courses Auvergne-Rhône-Alpes 2017 :

Le samedi :

11 h 00 – 13 h 30	Essais avec grille blocs 1, 2 et 3
13 h 45 –	Manches blocs 1, 2 et 3 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses

Le dimanche :

09 h 30 – 12 h 00	Essais avec grille blocs 4 et 5
12 h 00 – 13 h 00	Pause – Piste fermée
13 h 00 –	Manches blocs 4 et 5 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

Sont modifiés de la façon suivante :

Le samedi :

11 h 00 – 13 h 00	Essais avec grille blocs 1 et 2
13 h 00 – 13 h 45	Pause – Piste fermée
13 h 45 –	Manches blocs 1 et 2 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses

Le dimanche :

09 h 30 – 12 h 00	Essais avec grille blocs 3, 4 et 5
12 h 00 – 13 h 00	Pause – Piste fermée
13 h 00 –	Manches blocs 3, 4 et 5 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses